Cinquante-sixième année. - N ° 99 A Vendredi 20 mai 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 181

25 – DOUBS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON

Ventes et cessions

331 468 090 RCS Besançon.
OPEX.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5151816.00 EUR.
Adresse : 7b Rue Denis Papin, 25000 Besançon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Pour la Société Absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SEQUEL FRANCE la forme : SARL (société à associé unique) l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 25 boulevard de Sébastopol 75001 Paris le montant du capital : 10.000 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 531 316 818 R.C.S. Paris Pour la Société Absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : OPEX la forme : Société par actions simplifiée (Société à associé unique) l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 7b rue Denis Papin 25000 Besançon le montant du capital : 5.151.816 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 331 468 090 RCS Besançon L'évaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : actif : 90.418,37€ passif : 40.640,70 € actif net apporté : 49.777,67 € Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de Commerce et dès lors que la société Timex Nederland B.V., société mère de la Société Absorbante et de la Société Absorbée détient la totalité des titres représentant la totalité du capital de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, il n'est pas établi de rapport d'échange et il n'y a pas lieu à augmentation de capital de la Société Absorbante. Prime de fusion : Néant. La date du projet commun de fusion : 16/05/2022 ; Date d'effet : rétroactivité fiscale et comptable au 01/01/2022. Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: pour la Société Absorbante au greffe du Tribunal de commerce de Paris, le 17/05/2022, et pour la Société Absorbée, au greffe du Tribunal de commerce de Besançon, le 17/05/2022..